

La Laïcité

Définir ce qu'est la laïcité : une nécessité ... faute de définition officielle

La constitution française de 1958 nous dit : « *la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale* ». Oui mais ...

Il peut paraître étonnant que l'on soit obligé de définir la Laïcité, tant le mot nous est familier. Derrière ce mot existent pourtant des différences d'approche qui en voilent la signification et la portée. Faute d'une définition officielle, interprétations et confusions sur le sens à lui donner sont largement possibles ... et surtout nombreuses.

La République française s'est construite autour de la Laïcité.

Etymologie

- du grec « *laikos* », qui signifie « *Peuple* », au sens de « *qui concerne l'ensemble du peuple* », considéré comme un tout indifférencié.
- « *Laicus* », laïc au sens de « *qui n'a pas reçu les ordres de cléricature* ».
- « *Laïque* », est qualifié « *de ce qui est indépendant de toute religion* »

Ce mot est récent. On le trouve dans le Littré de 1871, où il est compris dans le sens de « *Laïcus* », c'est-à-dire comme une séparation entre les religions relevant de la vie privée et les institutions publiques, l'Etat, indépendants de toute église. C'est cette signification qui est la plus répandue.

Quels sont les principes de la Laïcité ?

Pour fonder une communauté, la Laïcité met en jeu trois principes :

1. La liberté de conscience. Cela signifie pour chaque homme et chaque femme le droit de croire ou de ne pas croire, le droit de choisir en toute liberté son option spirituelle (religieuse, athée, agnostique ... voire l'indifférence à toute religion). C'est un des rôles de l'école laïque de permettre d'acquérir cette liberté de conscience.
2. L'égalité des options spirituelles. C'est la parfaite égalité des citoyens, quelle que soit leur option spirituelle ou conviction philosophique.
3. L'universalité de la loi de la République. La Loi est la même pour tous, soucieuse du seul intérêt général.

La mise en œuvre de ces trois principes par la laïcité s'effectue par le dispositif juridique de **la Séparation des Eglises et de l'Etat** qui consiste à séparer l'Etat et les institutions

publiques des Eglises, et, de façon plus générale, de toutes les associations constituées pour promouvoir des particularismes.

Pour réaliser cette séparation on distingue une sphère publique et une sphère privée.

- **La sphère publique**

C'est l'espace public qui rassemble les Hommes et les Femmes. C'est la sphère citoyenne, celle où le citoyen évolue socialement, économiquement, politiquement, juridiquement. On y trouve les intérêts communs : justice, enseignement, santé et protection sociale, sécurité et autres services publics. C'est l'espace où le citoyen entre de plain-pied dans l'égalité des droits. Tout le monde est à égalité dans cette sphère et les règles y sont clairement établies, fondées sur les Droits de l'Homme.

Dans l'espace public, ce qui rassemble les Hommes.

- **La sphère privée**

C'est la sphère personnelle où chacun est libre de ses attaches, de ses croyances, de sa foi, de ses convictions philosophiques, de ses particularismes. C'est le lieu de la liberté absolue de conscience, où s'expriment les convictions philosophiques, métaphysiques, les croyances, les pratiques religieuses éventuellement et les modes de vie communautaires

Dans l'espace privé, ce qui divise les Hommes.

Par cette séparation, la laïcité concilie unité et diversité.

Zoom sur ...

- **La loi de 1905** est devenue la clé de voûte de nos institutions laïques. Elle implique d'une part, la liberté individuelle et collective de religion et de culte, et d'autre part, l'autonomie de l'Etat vis-à-vis des religions qui ne reconnaît ni ne subventionne aucun culte. La laïcité implique évidemment la neutralité de l'Etat qui ne doit privilégier aucune option spirituelle ou religieuse.

Extrait de la loi du 9 décembre 1905

art 1 : La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public

art 2 : la République ne reconnaît, ne subventionne aucun culte.

- **La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789** est un texte fondateur pour ces principes.

art 1 : Les Hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits

art 10 : Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

- **L'école laïque.** C'est l'outil basique pédagogique de la laïcité. L'école est gratuite, l'école est pour tous. C'est un lieu de rencontre privilégié. Elle a été instaurée par les lois Jules Ferry de 1881, 1882, 1886.

Elle a été créée au nom d'une volonté politique de promouvoir l'instruction pour tous en dehors de toute influence religieuse, le développement de l'esprit critique, la formation du citoyen (indispensable en démocratie).

C'est un outil de culture, d'émancipation, d'autonomie, de liberté de pensée, de liberté tout court, qui permet d'arriver à la liberté de conscience, mais aussi de s'intégrer dans la société.

Crée un monde commun aux hommes, tout en leur permettant de garder leurs différences : religions, croyance, langues ...

... telle est la réponse de la laïcité

Nous vivons dans un monde varié où la diversité règne en maître et s'exprime de plus en plus ouvertement. Les convictions spirituelles et culturelles sont une des composantes de cette diversité faite de croyants, d'agnostiques, d'athées, de sceptiques et d'indifférents. Pour vivre ensemble avec toutes nos différences, encore faut-il prendre le temps d'apprendre l'autre, de le comprendre pour l'accepter dans ses différences. Combien de regards de travers, de portes closes, de préjugés tenaces ? Notre histoire, récente et ancienne, témoigne des grandes difficultés à construire ce « vivre ensemble ». Des guerres de Religion de la seconde moitié du XVI^{ème} siècle (majorité catholique contre minorité protestante) aux attentas du 11 septembre 2001, en passant par la seconde guerre mondiale ... constatons que le cohabitation est parfois difficile.

Encore aujourd'hui, notre monde est trop souvent déchiré, et l'on voit resurgir des fanatismes politico-religieux.

La question fondamentale qui se pose encore à nous aujourd'hui est simple (en apparence) : « Comment vivre ensemble en paix avec nos différences spirituelles ? »

Pour vivre ensemble en paix, il est nécessaire d'élaborer une organisation politique permettant aux hommes de vivre librement leurs options spirituelles, mais aussi capable de promouvoir ce qui est commun à tous, par delà les différences, une organisation politique assurant à tous la liberté et l'égalité.

Existe-t-il un idéal permettant à tous les hommes, qu'ils soient croyants, athées, agnostiques de participer à un monde commun tout en respectant leurs différences ? Existe-t-il un idéal conciliant l'unité et la diversité ?

La réponse est oui : c'est l'idéal laïque.

La laïcité porte en elle une certaine idée du « Vivre ensemble » qui s'applique à toutes les dimensions de la vie sociale riche de sa diversité d'identités individuelles et collectives et pluralité spirituelle.

S'appuyant sur une organisation politique démocratique, la laïcité permet deux choses :

- A chacun de vivre librement ses options spirituelles ou convictions philosophiques.
- A tous de disposer d'un espace commun, public, assurant liberté et égalité.

La République française s'est construite autour de la laïcité qui seule permet de créer un monde commun aux hommes, tout en leur permettant de garder librement leurs différences.

Imaginons le monde de Galilée en 1616 sans ... la laïcité

Par son génie et son sens aigu de l'observation, Galilée est en passe de démontrer que la Terre n'est pas le centre de l'univers.

Imaginez-vous remettre en cause une théorie acceptée depuis l'Antiquité et défendue par les plus grands savants et philosophes : Aristote et Ptolémée ?

Rien de tel pour vous faire des ennemis. Ce sont d'abord ses pairs universitaires qui s'acharnent contre lui. Ils ne veulent pas voir leur science remise en question.

Viendront ensuite les attaques sur le plan religieux. On lui demande s'il compte interpréter la Bible pour qu'elle s'accorde à ses théories.

Le psaume 93 indique : « *Tu as fixé la Terre ferme et immobile* ».

Les calomnies vont se développer jusqu'à son procès en 1616 ou l'acte d'accusation à son encontre stipulera que sa thèse est « naïve et absurde en philosophie, et formellement hérétique en tant que contredisant explicitement le sens de nombreux passages des Saintes Écritures ».

Vous connaissez tous la suite, pour avoir la vie sauve, devant le tribunal religieux de l'Inquisition, Galilée reconnaîtra l'erreur de sa théorie.

Difficile d'avoir raison !

La Laïcité en pratique

Au quotidien, la laïcité c'est quoi ?

Dans la société civile

- ✓ La prise en compte des naissances dans le « registre d'État-civil » établi dans chaque commune, sous la responsabilité du maire, officier d'État-civil représentant l'État.
- ✓ La célébration du mariage, ou la reconnaissance du PACS, devant le même officier d'État-civil.
- ✓ La reconnaissance du divorce.
- ✓ Le droit à une sépulture décente au sein de l'espace communal dévolu à cet effet.

Dans le domaine des sciences et de la médecine

- ✓ La totale indépendance de la connaissance scientifique dans son émergence et dans son libre développement, soumise seulement - pour ce qui est de ses applications – aux lois de la société, qui seules, peuvent permettre la maîtrise du progrès.
- ✓ Le droit aux soins pour chaque individu quelles que soient ses convictions philosophiques ou religieuses, quels que soient ses penchants ; et la reconnaissance possible du droit de mourir dans la dignité.
- ✓ La libre disposition de son corps par la femme, reconnus individualité propre, notamment dans le choix (ou le non choix) de la procréation, grâce à la pratique de moyens contraceptifs différenciés.

En justice et dans les services publics

- ✓ La mise en place d'un enseignement ouvert à tous, consacré au savoir, à la mise en œuvre de l'esprit critique, à la pratique fructueuse de la raison, indépendamment de toute intrusion dogmatique ou commerciale.
- ✓ L'égalité de chacun, reconnu comme individu autonome, devant les services de l'État, hors de tout privilège ou de toute discrimination qui seraient liés à des convictions privées ou à une appartenance communautaire.
- ✓ Une justice qui rend ses arrêts au nom du Peuple tout entier (et seulement de lui), appliquant les lois promulguées par les élus du peuple, les codes élaborés par les représentants du Peuple.

Dans le domaine de la culture

- ✓ L'extrême liberté de l'Art sous toutes ses formes, loin de tout interdit de quelque nature que ce soit, condition nécessaire au foisonnement de la création et à l'émergence des formes nouvelles de l'expression artistique.

En résumé, la laïcité c'est comme une clef pour mieux vivre ensemble, une clef qui nous ouvre les portes vers :

- ✓ La liberté de conscience
- ✓ L'égalité de toutes les options spirituelles
- ✓ L'égalité de tous devant la loi, c'est l'universalité de la loi commune
- ✓ La séparation de la sphère publique de la sphère privée
- ✓ La recherche de l'émancipation de l'individu et la formation du citoyen grâce à l'Ecole Publique Laïque gratuite pour tous.

Enfin je terminerai par une formule des républicains du début du XX^e siècle qui reste vraie :

« La loi protège la foi aussi longtemps que la foi ne prétend pas dicter la loi ».